

	SPANC Service Public d'Assainissement Non Collectif	 ZA Sequer Nevez 29120 PONT L'ABBE
	Demande de contrôle d'un projet	

DEMANDE FORMULEE PAR : (Adresse de correspondance)

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Commune : _____

Tel fixe : _____ Tel Portable : _____ E-mail : _____

CARACTERISTIQUES DU PROJET :

LIEU D'IMPLANTATION DU PROJET

Commune : _____ Code Postal : _____

Rue ou Lieu dit : _____

Référence cadastrale de la parcelle concernée (section et n°) : _____

La parcelle a-t-elle fait l'objet d'un certificat d'Urbanisme ? ☐ Oui ☐ Non Si oui, indiquer le n°: _____

Le projet est-il lié à un Permis de Construire ? ☐ Oui ☐ Non Si oui, indiquer le n°: _____

CARACTERISTIQUES DE LA FUTURE INSTALLATION

CARACTERISTIQUES DE L'HABITATION *Cocher les cases correspondantes*

☐ Résidence principale	☐ Résidence secondaire	☐ Location permanente	☐ Location saisonnière
☐ Maison individuelle	☐ Immeuble collectif	☐ Local professionnel	☐ Groupement d'habitation
☐ Construction neuve	☐ Rénovation de l'immeuble	☐ Réhabilitation de l'ANC seul	

Nombre de Pièces Principales: Nombre d'équivalent-habitant (EH) :

Pièce principale : Pièce destinée **au séjour** ou **au sommeil**, **fermée**, supérieure ou égale à **7 m²** et dont plus de **7 m²** à plus de **2.3 m de hauteur sous plafond** et disposant **d'une ouverture donnant sur l'extérieur**.

Existe-t-il un puits ou forage déclaré dans un rayon de moins de 35 m par rapport au dispositif envisagé ? ☐ Oui ☐ Non

Est-il utilisé pour la consommation humaine ? ☐ Oui ☐ Non

CARACTERISTIQUES DE L'INSTALLATION PREVUE

Filières classiques :

Prétraitement : **Volume fosse :** m³

Traitement : **Tranchées d'infiltration longueur totale :** mL **Tertre surface :** m²

Filtre à sable surface : m²

Filières agréées : (Micro station, filtre compacte zéolithe, coco, laine de roche, phyto-épuration, autres ...)

Modèle : n° d'agrément : Equivalents Habitants :

Le choix définitif de la filière devra être approuvé par le bureau d'étude pour obtenir l'avis du SPANC.

Le projet comporte-t-il un rejet au Milieu Hydraulique Superficiel ? ☐ Oui ☐ Non

CONCEPTEUR DU PROJET (Bureau d'études, Architecte, Maître d'œuvre,...)

Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code postal : _____ Commune : _____
Tel fixe : _____ Tel Portable : _____ Fax/E-mail : _____

ENGAGEMENT DU DEMANDEUR

Le propriétaire soussigné, certifie exacts les renseignements fournis ci-dessus et s'engage à :

- **ne pas entreprendre de travaux avant l'approbation du dossier par le Service Public d'Assainissement Non Collectif. Le propriétaire devra présenter l'attestation de conformité à l'entreprise qui réalise les travaux. Aucun chantier ne sera contrôlé sans cette attestation.**
- réaliser l'installation d'assainissement dans son entier, conformément à la réglementation en vigueur et au projet tel qu'il aura été autorisé ;
- prévenir le SPANC chargé du contrôle de l'assainissement non collectif dès le début des travaux et avant le recouvrement des dispositifs au **02 98 82 73 34** ou **par mail anc29@saur.com** (délai maximum de 48h)
- maintenir ensuite en bon état de fonctionnement l'installation par un entretien régulier et à régler les sommes relatives aux différents contrôles (conception, réalisation, périodique,...), prévues par le règlement du service.

IMPORTANT : le contrôle de conception (validation de l'étude de sol) sera facturé 103.30 euros TTC (tarif 2023) et le contrôle de réalisation (vérification du chantier) sera facturé 125.10 euros TTC (tarif 2023)

PIECES A JOINDRE IMPERATIVEMENT A LA DEMANDE

- ☐ Un plan de situation au 1/25 000^{ème}
- ☐ Un extrait cadastral représentant l'environnement proche, habitations voisines, puits, forages, ruisseaux, etc...
- ☐ Un plan de masse au 1/500^{ème} représentant l'habitation ainsi que l'implantation du dispositif d'assainissement préconisé
- ☐ Un plan intérieur de l'habitation avec la représentation des pièces par niveau (Rdc, étage, etc...)
- ☐ Un profil hydraulique en long et/ou à plat
- ☐ Une étude de sol et de définition de la filière
- ☐ Autorisation(s)/dérogation(s) nécessaire(s) au projet (traversée de voirie, rejet milieu superficiel, dérogation aux limites réglementaires).

IMPORTANT : Dossier complet à déposer en mairie (1 seul exemplaire) pour signature. La mairie se charge par la suite de transmettre celui-ci à la SAUR.

Fait à :

Le :

Signature du concepteur

Signature du demandeur

Visa de la mairie (date de réception et cachet)